PROGRAMME DE FORMATION

Mettre en sécurité les salariés face aux risques majeurs : plan de gestion de crise

Durée : 10 heures / 2 journées – Modalité Présentiel– Niveau Initiation

Résumé de la formation :

Votre entreprise est exposée à plusieurs risques naturels et/ou technologiques majeurs. Des mesures sont à prendre pour protéger les personnes et les biens en cas d'alerte.
S'appuyant sur le code du travail et de l'environnement, cette formation vous emmènera vers :
- la compréhension des phénomènes dangereux auxquels vous êtes exposés,
- l'appréhension de la vulnérabilité des espaces de mise à l'abri dans l'entreprise,
- la connaissance des mesures de protection et la manière de les mettre en œuvre in situ.

Vous découvrirez également les acteurs de la gestion des risques afin :
- de mieux comprendre quel est votre rôle pour que la crise soit gérée dans les meilleures conditions possibles ;
- d'identifier les actions de prévention à mener au quotidien (livret d'accueil, stationnement, vérification de la fonctionnalité du local de mise à l'abri, etc.).

Au-delà de ces savoirs, vous mettrez en pratique vos nouvelles compétences dans le cadre d'une micro-simulation d'une mise à l'abri.

Public visé par la formation : TPE, PME et grandes entreprises

Métiers – fonctions :

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV Niveau de sortie : IV
(IV est le niveau bac, Cf. référentiel des diplômes et qualifications du RNCP).

Prérequis : aucun

Objectif de formation : *A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :*

« Anticiper les scénarios d'accidents possibles et identifier les mesures organisationnelles pour faire face aux risques majeurs. »

Programme détaillé de la formation

1. Découvrir les risques majeurs et leurs conséquences sur les biens et les personnes
   a. Clarifier la notion de risques majeurs
   b. Comprendre les conséquences possibles sur le site (bâtiments et extérieur)
   c. Connaître les acteurs de la gestion de crise

2. Faire le point sur les besoins en matière de gestion de crise opérationnelle
   a. S'approprier les consignes à appliquer en cas d'alerte
   b. S'organiser avant, pendant, après la crise (stationnement, affichage, etc.)
   c. Se mettre à l'abri, évacuer et organiser un retour d'expériences (micro-simulation)

3. Communiquer avec les acteurs extérieurs
   a. Communiquer avec les autorités
   b. Préparer la communication avec les clients et les fournisseurs
   c. Organiser le retour à la normale

Informations générales :

Domaine de formation : Cf. le référentiel du bilan pédagogique et financier pour les catégories d'action

Objectif général : Développement des compétences des salariés.

Modalités d'admission : Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

Délais d'accès : 15 jours après la réception par l'organisme de formation de votre documents contractuels de formation signés par l'entreprise.

Type de formation : Collective en intra-entreprise / Collective en inter-entreprises / individuelle

Modalité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de mise en œuvre :

- Des formateurs expérimentés
- Des temps d'échanges s'appuyant notamment des cas pratiques des entreprises participantes
- Des temps pédagogiques et outils remis aux participants par voie dématérialisée ou sur place

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation, en présentiel
- États de connexion et/ou travaux des stagiaires pour la modalité distancielle
- Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus
- Attestations d'assiduité et de formation

Évaluation de la formation :

- Évaluation formative séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis des stagiaires par : **Évaluations pré et post acquis**
- Évaluation de la formation par le formateur
- Bilan qualitatif de l'action complétée par un échange de fin de session avec les parties prenantes disponibles
- Indicateurs de résultats sur « Site internet, sur demande »

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées

Méthodes pédagogiques :

- Évaluation préalable de la demande et des besoins
- Adéquation des contenus pédagogiques tout en restant en adéquation avec les objectifs de la formation
- Méthodes pédagogiques actives, interrogatives et affirmatives ; travaux de sensibilisation, apports théoriques et de mises en application ; travail en individuel et / ou de groupe.

Ressources pédagogiques : Support de cours, mise en situation, étude de cas, exercices pratiques, …

Moyens techniques :

- Locaux adéquats
- Une superficie suffisante et conforme à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Équipements adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles
- Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les accès à distance, les outils proposés sont accessibles gratuitement et testés en amont.

Encadrement :

Résiliances mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)
- **Support technique et pédagogique** disponible auprès du formateur et de centre de formation de 9h00 à 17h30, joignable par téléphone au 06 74 40 92 51 (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS. Réponse effectuée dans la demi-journée suivante.

Résiliances est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences, etc

- **Qualité du formateur/formatrice :**

- **Référent dans l'organisme de formation :** Sandra Decelle-Lamothe, Expert Prévention des risques majeurs, diplômée DESS Urbanisme et Maîtrise de droit privé, formée ISO31000 et 22401.
- **Référent dans l'entreprise commanditaire :** Pour les formations intra-entreprises uniquement

Modalités d'organisation :

Durée de la formation : 10h sur 2 jours

Modalité : Présentiel

Rythme : 2 jours consécutifs

Organisation : Accueil des stagiaires, organisation des pauses, réservation de la salle de formation, réalisés par l'organisme de formation dans ses locaux ou par l'entreprise commanditaire dans ses locaux.

Repas non inclus, organisé au restaurant. Hébergement non inclus possible sur place, contactez-nous.

Envoi d'un lien Zoom avec la convocation de formation pour les formations à distance.

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires

Dates : Se référer à votre convention ou convocation de formation.

Horaires de la formation : De 9h à 17h30, puis de 9h à 12h

Lieu : Dans les locaux de l'organisme de formation, ou dans les locaux du commanditaire ou à distance.

Accessibilité et handicap : Pour les salles gérées par l'OPAC : salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Pour les salles gérées par l'entreprise commanditaire, rapprochez-vous de votre référent formation dans votre entreprise.

Pour les besoins en compensation pédagogique, contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier vos besoins.

Tarifs :

Tarif inter-entreprises : 1000,00 € HT par personne (1200,00€ TTC)

Tarif de groupe intra-entreprise : Transmis après analyse de votre demande et adaptation du programme

Formation disponible en format individuel ou collectif, en intra entreprise, en inter-entreprises et modalité AFEST : contactez-nous.

Contact : Sandra Decelle-Lamothe - 06 74 40 92 51

Mise à jour le 03/06/25